

Rapport d'activité

Année 2023

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Siège social

4, lot. La Pléiade
506, Rte du Grézac
34700 - LODEVE

coordination@shantidas.fr

Déménagement social

11, Grand-Rue
34700 - LODEVE

Tél. : 07 85 14 07 21

contact@shantidas.fr

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h00 - 17h00
Mercredi : 10h00 - 17h00
Jeudi : 10h00 - 17h00

Sommaire

1. Rappel des valeurs et de l'objet social.....	1
2. Les adhérents.....	1
3. Le bénévolat.....	1
4. Les partenaires et cofinanceurs en 2023.....	2
5. Les partenaires associatifs, institutionnels et divers.....	2
6. Le projet et les actions.....	3
6.1 Intitulé du projet associatif.....	3
6.2 Favoriser la mobilité - Le service de déménagement social.....	3
Contexte et missions.....	3
Opérations de débarras.....	4
Objectifs et impacts sociaux.....	4
Nos tarifs.....	5
Le fonctionnement général du service.....	5
Les déménagements réalisés en 2023 Nombres et répartitions des publics.....	5
7. Conclusion - Bilan d'activité.....	7
Remerciements.....	8

Rapport d'activité - Année 2023

1. Rappel des valeurs et de l'objet social

L'association SHANTIDAS, basée à Lodève et fondée en 2011, œuvre depuis 2014 au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires. L'association SHANTIDAS œuvre en tant qu'association d'entraide au service de l'intérêt général et d'une éthique du bien commun, auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap.

L'association SHANTIDAS développe un projet centré sur l'accompagnement et la cohésion sociale, pour favoriser la mobilité, l'inclusion numérique et, de manière générale, l'entraide et le lien social, mais aussi une dynamique associative de coopération à l'échelle locale :

- **La Mobilité** : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux, les personnes souffrant de handicap dans l'accès à la mobilité, les personnes à faibles revenus, afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.

L'association œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Les adhérents

Nombre d'adhérents en 2023 : 70

Répartition géographique moyenne :

- Habitant à Lodève : 80 %, dont résidant dans le QPV : 60 %
- Habitant hors Lodève dans le Lodévois-Larzac : 10 %
- Habitant hors Lodève dans le secteur Clermont l'H. / Gignac : 10 %

3. Le bénévolat

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Développer le lien avec les collectivités ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;
 - Développer, animer de nouveaux ateliers ;
 - Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données ; maintenance et entretien du local associatif.

Nombre de bénévoles en 2023 : 5 ; pour un total annuel de 700 heures de bénévolat.

Les motivations des bénévoles :

- apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
- favoriser l'inclusion sociale ;
- animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
- se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
- faire partie d'un réseau d'entraide.

4. Les partenaires et cofinanceurs en 2023

<i>Financement</i>	<i>Service</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Part en %</i>
ASP	Contrats aidés PEC	0	
ANCT / DDCS 34 - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	0	
Lodévois-Larzac - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	750	12,50 %
Lodève- vie associative	Fonctionnement associatif	750	12,50 %
Région Occitanie - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	2 500	41,67 %
FDVA 2 - Fonctionnement et projets	Fonctionnement, vie associative, projets	1 700	28,33 %
Hérault - Programme associatif territorial	Fonctionnement, vie associative, projets	300	5,00 %
Fondation Crédit Agricole	Appel à projet lié aux actions d'accompagnement numérique	0	
TOTAL		6 000	100 %

5. Les partenaires associatifs, institutionnels et divers

- La commune de Lodève et la Communauté de communes du Lodévois et Larzac (SPV)
- L'ANCT et la DDCS 34 (SPV)
- Le Département Hérault
- La Région Occitanie (SPV)
- Le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Association Territoire Zéro Chômeurs - Lodève
- EBE L'Abeille Verte
- Le CCAS (Lodève)
- Le Conseil Départementale, service social
- Le DLA 34
- Le Pôle Emploi (Clermont I'H.)
- Croix Rouge
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie 34
- Uniformation
- CPIE des Causses Méridionaux
- Association APIJE, Clermont l'Hérault
- Association Trait d'Union - Lodève
- Association SAVS - Lodève
- Association La Distillerie
- Association Le Secours Populaire Français
- Association Terre en Partage
- Association Batida Viva
- Association La Recyclerie du Lodévois
- Association Via Voltaire
- MJC, Lodève
- Le CLAP, Lodève
- UDAF 34
- Territoires 34
- APSH 34
- France Handicap
- Bon Débarras, Bédarieux
- E.Leclerc Le Bosc, service de location
- Super U Lodève, service Location U

6. Le projet et les actions

Comme nous vous l'avions annoncé fin 2022, notre action d'accompagnement numérique a été transférée depuis le mois de février 2023 vers le pôle Mieux Etre à Lodève (MIEL) de l'EBE L'Abeille Verte. Toutefois, l'espace numérique de L'Abeille Verte est ouvert chaque jour de la semaine dans le même local informatique situé dans nos locaux.

Concernant notre projet de transport solidaire, il a été convenu avec la direction de l'EBE L'Abeille Verte que l'association SHANTIDAS arrêterait son service de

transport bénévole, repris par L'Abeille Verte qui dispose de plus de moyens, à la fois humains et matériels. En contrepartie, l'association assurera seule la gestion du service de déménagement social.

En 2023, nos efforts se sont concentrés par conséquent sur le projet visant à développer et pérenniser notre service de déménagement social.

6.1 Intitulé du projet associatif

Développer une action d'aide au déménagement auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap pour favoriser la mobilité et l'inclusion sociale.

6.2 Favoriser la mobilité - Le service de déménagement social

Contexte et missions

Dans le cadre de notre action d'aide à la mobilité, notre service de déménagement social continue d'aider les personnes bénéficiaires des minima sociaux, adultes handicapés ou personnes à faibles revenus, résidant à Lodève, dans le quartier prioritaire de la ville, et en Lodévois & Larzac. C'est un service d'assistance visant à favoriser la mobilité des personnes en situation d'isolement ou de précarité sociale. Tous les bénéficiaires sont adhérents à l'association, à jour de leur cotisation annuelle.

Depuis 2016, nous avons mis en place et développé ce service d'aide au déménagement sur la ville de Lodève. Depuis 2019, nous répondons également aux demandes de déménagement sur d'autres secteurs : Lodévois et Larzac, Clermont l'Hérault et Vallée de d'Hérault, Bédarieux et Grand Orb.

Les déménagements que nous réalisons n'incluent pas une prestation de transport routier, nécessitant une licence professionnelle de transport intérieure. Ils

sont réalisés dans la même commune ou vers des communes voisines.

Le projet de l'association vise, à partir de 2024, à mettre en place un partenariat avec un transporteur professionnel disposant d'une licence afin de pouvoir réaliser des déménagements vers des destinations éloignées. Nous recevons un certain nombre de demandes pour cette catégorie de déménagements, auxquelles nous ne pouvons pas répondre, faute de disposer d'une licence professionnelle de transporteur routier.

Nos publics étant attentifs à la qualité du service proposé, pour répondre au mieux à leurs demandes, nous avons investi depuis 2018 dans du matériel professionnel et utilisons des modèles de fourgon récents de 6 à 20 m³ (fourgons E.Leclerc ou Location U). Notre équipe de salariés aide déménageurs, encadrée par un chef d'équipe chauffeur du fourgon, est parfaitement opérationnelle sur des déménagements présentant des difficultés techniques élevées : gros volumes (jusqu'à 40/50 m³), accès difficiles et étroits, meubles à démonter et remonter, étages,

meubles ou appareils fragiles, meubles à treuiller par l'extérieur. Toutefois, nous n'intervenons pas sur des interventions qui nécessitent du matériel motorisé : monte-charge, grue, fenwick ; ce type d'interventions reste la spécialité des entreprises de déménagement,

Le service de déménagement social répond fréquemment aux demandes des différents services sociaux présents à Lodève, dans le secteur de Clermont l'Hérault - Gignac et au niveau du département : SAVS-Lodève, CCAS, Trait d'Union, UDAF 34, APSH 34, APF France Handicap, Conseil Départemental.

Opérations de débarras

Nous intervenons également sur des opérations de débarras pour vider un logement, un garage, une cave, mais seulement pour les objets lourds et/ou volumineux qui ne peuvent pas être transportés dans une voiture : mobilier, électroménager, bois, métaux / ferraille, mobilier de jardin, gros outils, éventuellement sacs de gravats. Les biens récupérables sont chargés et déposés en ressourcerie : Bon Débarras à Bédarieux, La Recyclerie du Lodévois. Le reste est évacué en déchetterie.

Objectifs et impacts sociaux

- Favoriser la mobilité des personnes en situation de précarité sociale ou de handicap, en ciblant en priorité les habitants du quartier prioritaire de Lodève et plus généralement au sein de son périmètre "Quartiers Vécus" :
- Optimiser les ressources disponibles ou à créer pour améliorer l'accès à la mobilité.
- Faire que la mobilité ne soit pas un frein y compris socio-économique à l'accès aux services et à l'insertion des habitants du QPV, du Lodévois-Larzac, en Cœur d'Hérault et Grand Orb.
- Favoriser l'accompagnement à la mobilité sociale.
- Développer des services professionnels locaux et solidaires.
- Favoriser la création d'emplois locaux ou des actions d'insertion,

liés à la mobilité, en particulier dans le cadre du déménagement social.

- Améliorer les conditions de logement, surtout pour les foyers les plus modestes.
- Lutter contre l'habitat indigne et soutenir l'accompagnement social autour de l'habitat, en partenariat avec les structures sociales compétentes (services sociaux, mandataires judiciaires, communes).
- Améliorer les conditions de vie des publics souffrant de handicap ou de maladies chroniques, en favorisant leur mobilité et l'accès à de meilleures conditions d'habitat.
- Amélioration des conditions de logement : logements plus adaptés, plus confortables ou plus grands, souvent rénovés, logements sociaux ou HLM.
- Favoriser l'égalité Femmes/Hommes, car en règle générale, nous constatons que les femmes rencontrent plus de difficultés pour réaliser un déménagement.
- Continuer à inscrire nos actions dans une éthique qui exclue toute forme de discrimination.
- Relogement de familles ou de personnes seules vivant dans un logement jugé insalubre.
- Relogement de personnes faisant l'objet d'une procédure d'expulsion.
- Moins d'isolement et plus grande proximité avec le centre-ville (écoles, commerces, services).
- Rapprochement et cohésion familiale dans certains cas.
- Des situations de conflit avec le voisinage ou des situations de violences conjugales évitées.
- Des publics qui peuvent se remobiliser plus facilement vers l'emploi ou qui se sont rapprochés de leur lieu de travail.

Nos tarifs

En termes de tarifs, nous continuons nos efforts pour maintenir des tarifs sociaux. En règle générale, l'association prend en charge les coûts logistiques du déménagement, les coûts de matériels, et les coûts généraux de fonctionnement. L'utilisateur adhérent participe sur les coûts de main d'œuvre des aides-déménageurs et du chef d'équipe, les coûts de location de fourgon (tarifs Location U ou location Leclerc) et de carburant, et éventuellement les coûts d'emballage (plastique-bulles). Pour les personnes rencontrant des difficultés financières conséquentes, une aide supplémentaire peut être accordée au bénéficiaire. En moyenne, la participation de l'utilisateur au coût total d'une intervention est de l'ordre de 44 %.

L'association participe pour 56 % du coût total d'un déménagement moyen.

Le fonctionnement général du service en détail

Pour plus d'informations, le fonctionnement général du service d'aide au déménagement est exposé en détails dans une vidéo de présentation en ligne sur la plate-forme vimeo.com :

<https://vimeo.com/885566604>

Les déménagements réalisés en 2023 Nombre et répartition des publics

Nombre d'utilisateurs déménagés	52
Cubage total en m3	455
Cubage moyen par déménagement en m3	16
Nombre de déménagements	29

Répartition Femmes / Hommes :

Femmes	82%
Hommes	18%

Répartition par âge :

0 - 12 ans (enfants des familles déménagées)	42%
25-45 ans	18%
45 - 60 ans	17%
plus de 60 ans	23%

Répartition par situation familiale :

Célibataire, veuf, veuve	47%
Couple avec ou sans enfant	24%
Famille monoparentale	29%

Répartition par situation sociale ou de revenus :

Bénéficiaires RSA	29%
Bénéficiaires ARE	4%
Bénéficiaires AAH	29%
Bénéficiaires ASPA	14%
Bénéficiaires non imposables	25%

Répartition par situation professionnelle :

Salariés	18%
Travailleurs non salariés	0%
Sans emploi	29%
Demandeurs d'emploi	21%
Etudiants / stagiaires	0%
Retraités	32%

Répartition par lieu de résidence :

Lodève QPV et quartiers vécus	57%
Hors QPV, Lodève et Lodévois-Larzac	11%
Secteur Clermont l'H. / Cœur d'Hérault	26%
Secteur Bédarieux et cantons de l'Orb	6%

Répartition par cubage M3 et catégories de déménagements :

Moins de 10 M3	46%
10 à 15 M3	19%
15 à 20 M3	15%
20 à 45 M3	19%

Association
SHANTIDAS
Entraide



Déménagement local & solidaire

Association d'entraide reconnue d'intérêt général

- ✓ Déménagements Lodève et communes environnantes
- ✓ Déménagements Lodévois et Larzac
- ✓ Déménagements Clermont l'Hérault et Cœur d'Hérault
- ✓ Déménagements Bédarieux et Grand Orb
- ✓ Pas de déménagements « Ville à ville » (plus de 20 kms)



Réservés aux adhérents sous condition de ressources :

Service ouvert aux bénéficiaires des minima sociaux, aux bénéficiaires de l'AAH, aux personnes en situation d'invalidité ou de handicap.

Tél. : 07 85 14 07 21

11, Grand-Rue à Lodève



Permanences téléphoniques : **MARDI - MERCREDI - JEUDI | DE 10 H A 17 H**



Pour en savoir plus :
www.shantidas.fr

7. Conclusion - Bilan d'activité

Depuis le début de l'année, nous avons réalisé l'équivalent de 30 interventions d'un cubage de 15 m³, soit un volume d'activité total équivalent à celui de 2021, en baisse de 16 % par rapport à 2022. Effectivement, nous avons noté une contraction importante du volume de demandes en octobre - novembre, ce qui a impacté le résultat sur l'année, avec un déficit de 5 à 6 déménagements par rapport à 2022.

Depuis décembre 2023, le niveau de demandes a repris un rythme normal et le planning des interventions est plein. Nous avons pu accompagner 52 bénéficiaires, soit plus qu'en 2022, en incluant les enfants des familles déménagées. Nous notons en 2023 une forte augmentation des demandes par des familles monoparentales déménageant vers des logements sociaux.

En effet, nous notons une plus forte demande pour les déménagements vers des logements sociaux, dont certains de construction récente (Clermont l'Hérault, Florensac) ou entièrement rénovés. La demande de déménagement vers le parc de logements privés s'est en effet fortement contractée, en lien avec les effets de la crise du logement, surtout depuis la fin du premier semestre 2023.

Par ailleurs, les demandes s'étendent sur un large spectre, qui va du simple chargement de quelques mètres cubes au déménagement d'une maison entière ou d'un grand appartement en étage, nécessitant parfois d'intervenir sur 2 jours. Notons que les fortes chaleurs estivales, devenues la norme ces dernières années, nous conduisent en été à augmenter notre effectif normal, comprenant l'appui d'un aide déménageur supplémentaire. Cette mesure a de facto une conséquence sur les tarifs proposés en été, qui sont légèrement supérieurs aux tarifs hors saison estivale.

En parallèle, du côté des bénéficiaires, des situations sociales particulièrement complexes, cumulant graves difficultés financières, mauvais état de santé, isolement social et habitat dégradé, deviennent de plus en plus fréquentes alors

qu'elles étaient occasionnelles les années précédentes, témoignant sans équivoque d'un appauvrissement et d'une détérioration des conditions de vie pour ces publics en grande précarité sociale.

Les lieux d'intervention sont toujours très majoritairement situés à Lodève (57%) et principalement dans le quartier prioritaire où résident les publics en situation précaire.

La part des demandes et des interventions sur la commune de Clermont l'Hérault reste assez importante, autour de 26 %, en baisse par rapport à 2022 ; sur cette commune, les déménagements sont réalisés essentiellement vers des logements sociaux.

Sur le plan qualitatif, nous continuons à constater une nette amélioration des conditions d'habitat des publics déménagés ; c'est surtout le cas lorsqu'il s'agit de déménagement du parc de logements privés vers le parc de logements publics.

Les usagers expriment des avis favorables, au regard du prix et de la qualité technique des interventions. Nous avons malgré tout quelques difficultés à répondre à certaines demandes exigeant des délais d'intervention très courts, surtout lorsque la situation des personnes est particulièrement complexe, et nécessite en parallèle un appui social et administratif du ressort des services sociaux communaux ou départementaux. A noter que certains demandeurs refusent l'appui de ces services lorsque nous les orientons vers une assistante sociale, jugeant à tort qu'ils n'en ont pas besoin.

Au regard de l'évolution générale de la situation sociale, en particulier en quartier prioritaire de la ville, et d'une crise du logement qui s'est accentuée, les objectifs de l'action ont été atteints, d'autant plus que les comptes de l'exercice sont à l'équilibre.

La baisse significative des financements externes en 2023 (- 59 %) entraîne, pour le total des produits, un écart de - 33 % par rapport aux recettes du prévisionnel.

Afin de préserver le niveau d'activité et de continuer à répondre aux demandes des usagers, une baisse comparable des coûts a été engagée en 2023, de l'ordre de - 35 % au total.

Le recours temporaire au bénévolat a permis d'opérer cette transition. Après la fermeture estivale du mois d'août, l'association a embauché un coordinateur, responsable du service de déménagement social, le 1^{er} septembre 2023 en contrat CDI à temps partiel.

A la fin de l'année 2022, les membres du CA de l'association ont fixé comme priorité le maintien et la poursuite du projet de déménagement social basé à Lodève.

A la fin de l'année 2023, l'objectif qui avait été fixé a été atteint :

1. L'association a été en capacité de répondre aux demandes des publics,
2. L'association a établi des comptes à l'équilibre et un niveau de trésorerie qui lui permet de poursuivre le développement du projet associatif.

Bien évidemment, le montant des subventions, qui seront accordées en 2024, sera un point déterminant et conditionnera, entre autres, la pérennité du projet.

Fait à Lodève,

Le 31 janvier 2024,

Le président,

Pierre PUJOL



Association Shantidas
Siret : 53080513400034
www.shantidas.fr

Remerciements :

Le Président et les autres membres du CA remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, et les salariés.

Le Président et membres du CA remercient la ville de Lodève et la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac, son service Politique de la Ville, la Sous-préfecture de Lodève et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 34), le Conseil Régional Occitanie, le Département et son programme associatif territorial, le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Le Président et les autres membres du bureau remercient également tous nos partenaires associatifs, nos adhérent(e)s et nos bénévoles pour leur soutien et leur confiance.